

**COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN
CONGO-OUBANGUI-SANGHA**

« CICOS »



Angola



Cameroun



Centrafrique



Congo



RD Congo



Gabon



**TREIZIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE
DES MINISTRES**

COMMUNIQUE FINAL

Vendredi, 1^{er} juillet 2016

Communiqué Final

Page 1

A l'aimable invitation du Ministre des Transports de la République du Cameroun, Président du comité des Ministres, le Comité des Ministres de la Commission Internationale du Bassin Congo Oubangui Sangha « CICOS » s'est réuni en session ordinaire le 1^{er} juillet 2016 à Yaoundé, République du Cameroun sous la présidence de **Son Excellence Monsieur Edgard Alain MEBE NGO'O, Ministre des Transports de la République du Cameroun**, Président du Comité des Ministres de la CICOS.

Ont pris part aux travaux :

Pour la République d'Angola

- ✓ **Monsieur KIALA Pierre**
Directeur de la Coopération Internationale,
Ministère de l'Energie et de l'Eau,
Plénipotentiaire
- ✓ **Monsieur Victor Alexandre de CARVALHO**
Directeur Général de l'Institut Maritime de l'Angola
Ministère des Transports

Pour la République du Cameroun

- ✓ **Monsieur Edgard Alain MEBE NGO'O**
Ministre des Transports
- ✓ **Monsieur Basile ATANGANA KOUNA**
Ministre de l'Eau et de l'Energie

Pour la République Centrafricaine

- ✓ **Monsieur Théodore JOUSSO**
Ministre de l'Equipeement, des Transports, de l'Aviation Civile et du Désenclavement
- ✓ **Monsieur Léopold MBOLI FATRANE**
Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique

Pour la République du Congo

- ✓ **Monsieur Serge Blaise ZONIABA**
Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique
- ✓ **Madame Gisèle BOUANGA KALOU**
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Congo en République du Cameroun

Pour la République Démocratique du Congo.

- ✓ **Monsieur KIPOY N'GYAM**
Conseiller du Ministre des Transports et Voies de Communication
Plénipotentiaire

- ✓ **Monsieur Godefroid NDAUKILA MUHINYA**
Coordonnateur national de la COMIFAC
Plénipotentiaire, Ministère de l'Environnement, Conservation de la
Nature et Développement Durable

Pour la République Gabonaise

- ✓ **Monsieur Paul Patrick BIFFOT**
Ministre Plénipotentiaire, Ambassadeur de la République Gabonaise en
République du Cameroun

- ✓ **Monsieur Patrice ONTINA**
Directeur Général Adjoint n° 1 de la Marine Marchande,
Ministère des Transports,
Plénipotentiaire

Ont pris également part aux travaux, les organisations et partenaires ci-après :

- la Coopération Internationale Allemande (GIZ) ;
- l'Agence Française pour le Développement (AFD) ;
- la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ;
- l'Autorité du bassin du Niger.

Le Comité des Ministres était précédé du 28 au 29 juin 2016, par les travaux du Comité de Direction de la CICOS.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par **son Excellence Monsieur Edgard Alain MEBE NGO'O, Ministre des Transports de la République du Cameroun et Président du Comité des Ministres de la CICOS.**

Cette cérémonie a été marquée par deux allocutions prononcées successivement par :

- Le Secrétaire Général de la CICOS ;
- Le Ministre des Transports de la République du Cameroun.

Intervenant en premier lieu, le Secrétaire Général de la CICOS a souhaité la bienvenue aux participants à la 13^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres et a remercié les partenaires au développement d'avoir répondu à l'invitation de la Commission, ainsi que pour leur appui constant.

Elle a également présenté les activités développées par la CICOS au cours de l'année 2015 avec l'appui des partenaires techniques, dans le domaine de la gestion des ressources en eau et de la navigation.

Elle a appelé à l'attention particulière des Ministres sur les deux documents stratégiques de planification élaborés suivant une approche participative, à travers l'implication de toutes les catégories d'acteurs, document de référence du cadre de gestion des actions de la CICOS.

Elle a enfin lancé un appel vibrant à l'endroit des Etats pour l'apurement de leurs arriérés de contribution au budget de la CICOS, faute de quoi l'avenir de l'Institution sera compromis.

Dans son adresse, le Ministre des Transports a saisi l'occasion pour rappeler l'importance capitale, qu'accorde le Président de la République du Cameroun, aux travaux de la CICOS et qui croit fermement aux regroupements régionaux qui constituent à ses yeux, de puissants leviers d'intégration et de développement régional au service des populations.

Il a également passé en revue les acquis capitalisés par la CICOS depuis sa création mais qui demeurent insuffisants pour permettre à la CICOS de répondre pleinement aux attentes des Etats qui font face aux différents défis majeurs.

Il a mis un accent particulier sur la crise financière sans précédent que traverse la CICOS, et qui tend à compromettre sa propre existence. Cette crise est essentiellement liée au faible taux de recouvrement annuel des contributions des Etats membres.

Aux arriérés de contributions qu'accusent certains Etats, se sont ajoutées les difficultés de recouvrement intégral de la Taxe d'Intégration Régionale (TIC) de la CEMAC.

Il a invité à faire en conséquence, un effort supplémentaire par chaque Etat, afin d'éviter de laisser perdurer cette situation, qui pourrait réduire à néant, les espoirs placés par les Chefs d'Etat en la CICOS, pour garantir à la sous-région Afrique Centrale, une intégration économique efficiente à travers ses ressources en eau.

Il a terminé en présentant les présentes assises comme une occasion de prendre la pleine mesure de cette situation et de faire des propositions concrètes en vue de renflouer les caisses vides de notre institution.

Le quorum ayant été atteint au regard des dispositions de l'article 21 de la Décision N°02/CICOS CM 01 portant organisation et fonctionnement du Comité des Ministres, les Ministres ont examiné le projet d'ordre du jour proposé par le Secrétariat Général de la CICOS.

Dans le cadre de l'amendement de ce programme, la République Démocratique du Congo a soumis au Comité des ministres la question de la requête relative au mémorandum adressé aux différents Chefs d'Etat membres sur la demande du poste de Secrétaire Général adjoint permanent de la CICOS.

Les Ministres ont décidé de l'examen de cette question à la prochaine session du Comité des Ministres pour la simple raison que certains pays membres de la CICOS n'ont pas reçu cette requête et ceux qui l'ont reçue, l'ont transmise à la haute attention de leurs Chefs d'Etats, en attente des décisions officielles. Ils ont décidé que cette question ne soit pas inscrite à l'ordre du jour mais plutôt transcrite dans le procès-verbal et le communiqué final.

L'ordre du jour a été adopté en l'état.

Le Comité des Ministres a adopté le Procès-verbal de la 12^{ème} session ordinaire qui s'est tenue à Kinshasa les 25 et 26 juin 2015. Il a attiré l'attention du Secrétariat Général sur l'amélioration de la qualité de rédaction du procès-verbal qui doit mettre un point d'honneur à la qualité des documents et sur la chronologie dans les décisions prises en utilisant suffisamment les ressources humaines du Secrétariat Général. Les documents des travaux destinés aux Ministres doivent également leur parvenir dans les meilleurs délais.

Le rapport de contrôle d'exécution du budget 2015 a été soumis au Comité des Ministres. Après échanges et discussions, les Ministres l'ont adopté avec amendements. Cependant, ils ont recommandé qu'au-delà du mécanisme de contrôle existant à la CICOS à travers les Cours des Comptes de la CEMAC et de la RDC, que l'étude institutionnelle en cours prenne en compte ce volet pour une meilleure transparence de la gestion en vue de rassurer davantage les Etats ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers.

Examinant le rapport de la 14^{ème} session ordinaire du Comité de Direction de la CICOS, le Comité des Ministres a analysé les différents points contenus dans ce rapport. Il s'agit des affaires générales, techniques et financières ci-après :

- le document d'Analyse diagnostique du transport par voies d'eau intérieures du bassin Congo-Oubangui-Sangha et du fleuve Ogooué et ses affluents ;
- le Plan d'Action Stratégique pour la Promotion de la Navigation Intérieure du bassin Congo-Oubangui-Sangha et le fleuve Ogooué et ses affluents 2016-2020 ;
- le Document sur la Méthodologie de Collecte, de Traitement, d'Analyse, d'Interprétation et de Présentation des données statistiques des flux des marchandises et des passagers ainsi que des accidents et incidents de navigation dans l'espace CICOS ;
- le développement du Centre Régional de Formation en Navigation Intérieure (CRFNI) ;
- la Vision Partagée 2035 ;

- le Programme de Mesures du Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2020 ;
- le Manuel de Procédures relatives aux mesures projetées dans le bassin du Congo ;
- l'Outil de Modélisation et d'Allocation des Ressources en Eau du bassin du Congo ;
- le budget de la CICOS pour l'exercice 2016, et
- le recrutement du Contrôleur de Gestion ainsi que les notes d'information.

Le Comité des Ministres a pris connaissance de la réserve émise par la RDC sur la prise en compte uniquement des eaux partagées dans toutes les affaires techniques. Le Comité des Ministres a exhorté la République Démocratique du Congo à accélérer le processus de ratification de l'Additif à l'Accord instituant un Régime fluvial uniforme et créant la CICOS.

Le budget 2016, arrêté en recettes et en dépenses à la somme d'un **milliard trois cent cinquante millions (1.350.000.000) de francs CFA, soit deux millions cinquante-huit mille soixante-deux (2.058.062) euros**. Le Comité des Ministres l'a adopté. Toutefois, il a demandé l'organisation des réunions statutaires au plus tard en début d'année afin d'adapter l'exercice budgétaire sur l'année civile. De même, il a rappelé au Secrétariat Général de veiller à ce que les réunions statutaires se tiennent aux heures indiquées.

Constatant la faiblesse du recouvrement des contributions financières des Etats membres dans le budget de la CICOS, le Comité des Ministres a encouragé les Etats à apurer leurs arriérés, compte tenu de la situation financière précaire de l'Institution. A cet effet, les Ministres s'engagent à faire le plaidoyer auprès de leurs Gouvernements respectifs.

Suite à l'admission de la République d'Angola au sein de la CICOS, le Président du Comité des Ministres a demandé à Madame le Secrétaire général de la CICOS de notifier l'Angola du montant de ses contributions.

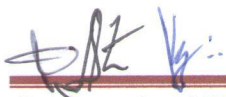
Dans les divers, la République d'Angola a sollicité l'inscription de la langue portugaise comme l'une des langues officielles de travail de la CICOS. Après échanges, le Comité des Ministres a approuvé cette proposition et a demandé d'étendre cette mesure à la langue anglaise. Toutefois, le Secrétariat Général a été instruite de mener une étude sur l'incidence financière de ces propositions.

Au terme de leurs travaux, les Ministres ont tenu à exprimer à **Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat**, à son Gouvernement et au Peuple Camerounais tout entier, leurs déferents remerciements pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour dans la capitale camerounaise.

La 14^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres de la CICOS se tiendra en 2017 à Bangui en République Centrafricaine.

Les travaux de la 13^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres se sont déroulés dans un climat de convivialité, de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Fait à Yaoundé, le 1^{er} juillet 2016



Communiqué Final



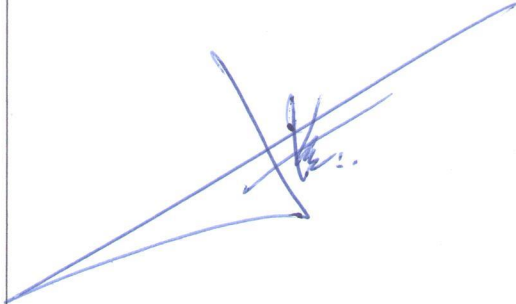
Page 7

Ont signé :

<p>Pour la République d'Angola</p> <p>Le Directeur de la Coopération Internationale au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Plénipotentiaire</p>  <p>Monsieur Pierre KIALA</p>	<p>Pour la République du Cameroun</p> <p>Le Ministre des Transports</p>  <p>Monsieur Edgard Alain MEBE NGO'O</p>
<p>Pour la République Centrafricaine</p> <p>Le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique</p>  <p>Monsieur Léopold MBOLI FATRANE</p>	<p>Pour la République du Congo</p> <p>Le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique</p>  <p>Monsieur Serge Blaise ZONIABA</p>

**Pour la République Démocratique du
Congo**

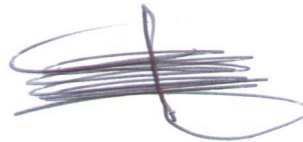
**Le Conseiller du Ministre des
Transports et Voies de Communication
en charge des Voies Navigables et de
l'Economie Fluviale, Plénipotentiaire**



Monsieur KIPOY N'GYAM

Pour la République Gabonaise

**Le Ministre Plénipotentiaire,
Ambassadeur de la République
Gabonaise en République du Cameroun**



Monsieur Paul Patrick BIFFOT